

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 43/2022

14 décembre 2022

### **L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de Teugels BV, Teugels Invest BV, Vleesgroothandel Rima NV et Rikstrans BV par Hempo BV**

Le 13 décembre 2022, l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé l'acquisition par Hempo BV (Hempo) de Teugels BV (Teugels), Teugels Invest BV (Teugels Invest), Vleesgroothandel Rima NV (Rima) et Rikstrans BV (Rikstrans).

La concentration a été notifiée le 30 novembre 2022 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Hempo est une holding belge sous le contrôle de Frelotte BV et Hemcor BV, qui à leur tour contrôlent également Hemelaer NV et CDM NV. Hemelaer NV et CDM NV sont actives dans l'achat de bovins et de veaux vivants destinés à l'abattage (dans le cadre de l'abattage sous contrat) et dans la vente de viande fraîche de bœuf, de veau, de gibier et d'agneau et la vente de jus d'agrumes et de citron vert, respectivement.

Teugels est une société belge active dans l'achat de bovins et de porcs vivants destinés à l'abattage (dans le cadre de l'abattage sous contrat) et dans la vente de viande fraîche de bœuf, de veau, de porc et de cheval.

Teugels Invest est une société immobilière.

Rima est une société belge active principalement dans l'achat de bovins et de porcs vivants destinés à l'abattage (dans le cadre de l'abattage sous contrat). En outre, Rima est active dans la vente de viande fraîche de bœuf, de veau, de porc et de sous-produits d'abattoir.

Rikstrans est une société belge de transport qui s'occupe du transport de sa propre viande.

Dans sa décision du 13 décembre 2022, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne donne lieu à aucune objection.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Damien Gerard

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 76 57

Courriel : [damien.gerard@bma-abc.be](mailto:damien.gerard@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).